



# Le reste du conseil en 3 points

## École Prévert

La fermeture de l'école Jacques-Prévert, à Nétreville, est actée. Fragilisé par des fissures liées à la découverte d'une cavité souterraine de 11 mètres de profondeur, le bâtiment n'accueillera plus enfants, enseignants et personnels de la Ville. Une décision prise trop tardivement, conteste Nathalie Lagouge (*Évreux Ensemble*). **«La période des mouvements était terminée, la directrice perd son poste, l'école Simone-Veil n'a pas pu anticiper ce changement, les locaux ne sont pas adaptés pour accueillir autant d'élèves supplémentaires»**, liste l'élue. **«En avril, on ne savait pas. On agit quand on peut et quand on a les réponses des experts. Ceux-ci nous ont dit fin mai qu'ils ne savaient pas ce qu'il se passe sous cette école. Je n'allais pas prendre le risque de mettre 70 enfants, les enseignants et les agents de la Ville dans cette école»**, rétorque Guy Lefrand, qui rappelle avoir agi de concert avec les services de l'Éducation nationale et les écoles concernées. À la rentrée prochaine, l'essentiel des enfants fera sa rentrée à Simone-Veil.

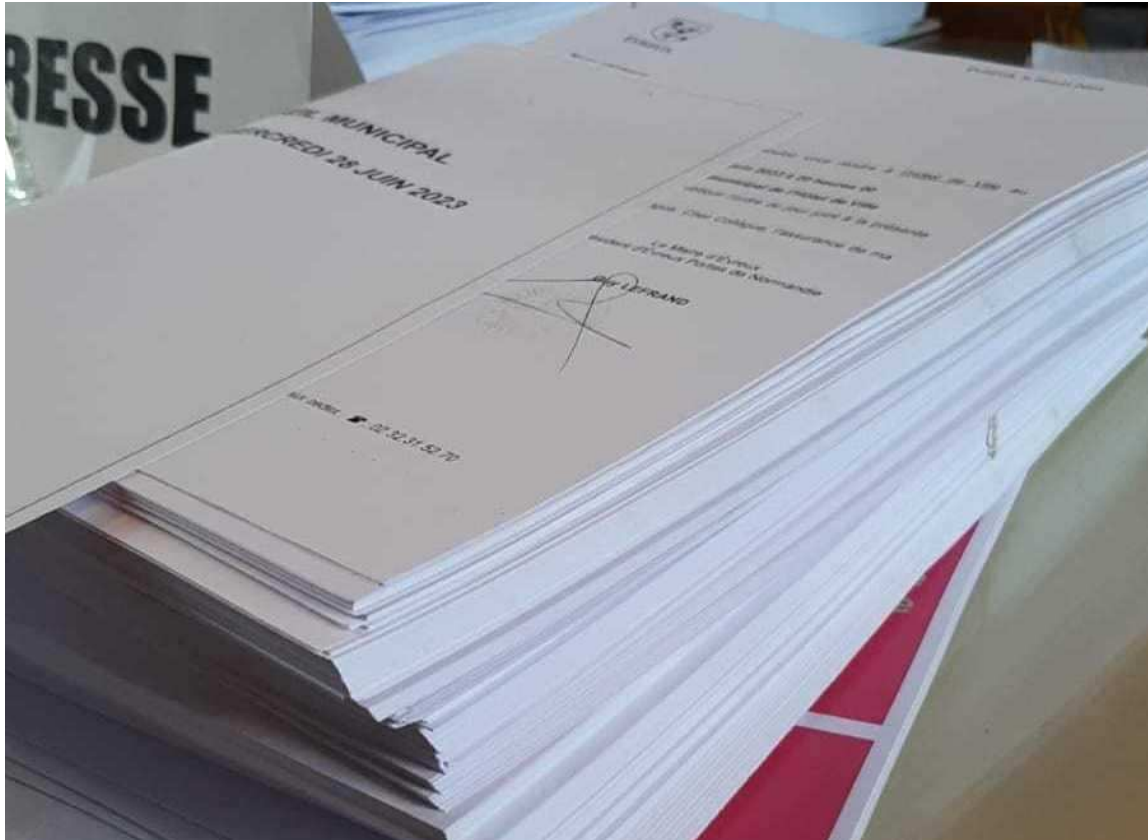
## Sécurité

L'actualité se télescope parfois avec le calendrier municipal. Exemple avec l'adoption de la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance pour la période 2023-2026, quelques heures à peine avant que des actes de violences soient commis à La Madeleine, en réaction à la mort de Nahel à Nanterre (lire page 16). **«Les médiateurs désamorcent des situations potentiellement conflictuelles chaque jour. Je me réjouis que le Département embauche de nouveau des éducateurs spécialisés. On vient de signer un accord qui va permettre le déport des caméras de notre Centre de supervision urbaine vers la Police nationale. Nous allons ouvrir progressivement cette supervision urbaine 24 h/24. Nous nous battons pour que les policiers d'Évreux aient les mêmes droits que ceux des Yvelines. Nous soutenons en permanence les forces de l'ordre, nous n'avons pas de double langage. Le drame de Nanterre est inexplicable et inacceptable, mais ça ne remet pas en cause le travail énorme réalisé par les forces de l'ordre»**, commente Guy Lefrand.

## L'Agora récupère sa subvention

Après des tensions avec la municipalité, l'association de Saint-Michel aura bien droit à sa subvention de 25 000 €, mise en réserve. En revanche, la Manufacture attendra encore. « **La situation est plutôt sereine**, tempère Jeff Cariot, l'adjoint aux Associations. **On nous a présenté un nouveau projet, mais qui n'est ni chiffré, ni budgété. L'association n'est pas en danger jusqu'à septembre-octobre, mais la subvention sera attribuée sur présentation d'un projet chiffré.** »

F.L.



Florent Lemaire